

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 02346

Numéro SIREN : 801 065 426

Nom ou dénomination : 6-TECH

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2023 sous le numéro de dépôt 44782

**Société à Responsabilité Limitée  
6-TECH  
Au capital de 8 000 euros  
Siège social  
67 rue Pierre Brossolette  
92140 CLAMART  
SIREN 801 065 426 R.C.S NANTERRE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA  
TRANSFORMATION  
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A  
RESPONSABILITE LIMITEE  
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Monsieur,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de commerce par décision à l'unanimité des associés en date du 13 octobre 2023, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Nous n'avons été informé de l'existence d'aucun avantage particulier.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Landelles, le 23 octobre 2023.

Pour la S.A.S CVC AUDIT & EXPERTISE  
Le Commissaire à la transformation,

Valéry Chamberaud

